Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 57 (1906)

Heft: 7

Artikel: Emploi du bois pourri dans l'industrie horlogère

Autor: Pillichody, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-785170

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nous avons pu obtenir, pour Yvorne, l'indication du coût de la fabrication de ces coupes et des dégagements subséquents. Déduction faite de cette dépense, le rendement net du taillis pour les cinq dernières années a comporté 27.50 fr. par ha. de l'étendue totale. Pour l'ensemble des forêts de la commune (308 ha futaie et 219 ha taillis), le rendement net pendant la période a été de 22.10 fr. par ha. On ne saurait, de cet exemple, établir des comparaisons entre le rendement financier de la futaie et du taillis fureté, car, à Yvorne, ce dernier occupe la zone inférieure, tandis que la futaie s'étend jusqu'à la limite supérieure de la végétation. D'autre part, c'est dans le taillis que la proportion des surfaces improductives, rocheuses, est la plus forte.

Il n'en reste pas moins que, dans certains cas, le taillis fureté, au point de vue économique, se justifie pleinement.

A suivre.



Emploi du bois pourri dans l'industrie horlogère.

Les prix de vente si élevés que nous obtenons actuellement pour tous les assortiments de bois sain engagent le forestier à faire ensorte que la pourriture puisse de moins en moins exercer ses ravages dans la forêt. Cependant il se trouvera, malgré cela, toujours du bois pourri en forêt, ne serait-ce que par la décomposition des troncs, qu'il n'est pas toujours possible, ni même utile d'extraire. On me permettra donc, sans me mal comprendre, de faire un brin de réclame pour un produit que la plupart d'entre nous considère comme une non-valeur ou même comme une perte sèche dans la production. En vantant un peu cette marchandise. souvent méconnue, je ne songe pas, que le ciel m'en préserve, à faire l'apologie du crime... de laisser pourrir le bois sain. Les temps ne sont pas favorables pour cette sorte d'apologie. Mais à supposer que le malheur soit consommé et que le champignon ait eu raison d'un beau tronc de hêtre ou d'érable, il vaut la peine d'indiquer un remède à la situation.

Le bois pourri peut donc acquérir une certaine valeur dans des conditions données. Cependant, comme il y a fagot et fagot, il y a bois pourri et bois pourri. Il faut distinguer. L'industrie horlogère, qui emploie ce produit pour le polissage des parties fines en acier de la montre, ne peut utiliser qu'une forme spéciale de pourriture agissant sur des essences déterminées. N'entrent pas en compte les pourritures qui réduisent le bois en poussière ou qui en isolent les fibres de manière à enlever au corps du tronc toute consistance. Pour pouvoir être utilisé dans l'horlogerie, le bois pourri doit conserver sa structure extérieure compacte; il doit se présenter sous la forme de morceaux d'un certain volume et être encore assez solide pour supporter une manipulation demandant quelque effort.

Des échantillons soumis au soussigné par M. Alfred Huguenin-Robert (fabricant d'horlogerie), aux Ponts-de-Martel (Neuchâtel), ont à peu près la grosseur du poing. On y reconnaît parfaitement la structure du bois, la fibre et les cernes annuelles. La couleur est d'un blanc jaunâtre, d'un éclat soyeux. Le toucher est doux, légèrement compressible-spongieux. Le poids est réduit, à l'état sec, à celui de la mœlle ou de la cellulose Sous cette forme on distingue encore 3 degrès ou qualités: le bois dur, mi-dur et le bois tendre.

Selon les renseignements fournis par M. A. Huguenin-Robert, qui possède une longue expérience en matière, les essences les plus aptes à fournir le bois pourri bon pour l'horlogerie, sont avant tout le hêtre, puis l'érable de montagne, le peuplier tremble, le frêne, le noisetier, le saule. Les résineux, ainsi que le chêne sont exclus, leur pourriture ne produit rien qui vaille. Peut-être le tilleul, les divers sorbiers et les peupliers fourniraient-ils également du bois pourri utilisable? L'expérience reste à faire.

Le bois en question ne se rencontre plus guère dans le Jura, près des centres horlogers, où il a été exploité sur une large échelle. Les ouvriers qui en ont besoin ont beaucoup de peine à s'en procurer, et, pour l'industrie domestique du moins, ce produit est presque indispensable. Aussi les prix payés pour du bois pourri varient, suivant la qualité, entre frs 2 à 10 par kilo. Ce sont presque des prix d'apothicaire. L'importance du commerce du bois pourri en ressort sans autre. Il s'en consomme annuellement dans l'étroit rayon où est confinée la fabrication de la montre pour frs 20,000 à 30,000.

D'après M. Huguenin-Robert, ce bois pourri se trouve le plus souvent dans les gros troncs en décomposition, de préférence sur

les terrains secs, rocailleux et plutôt sur le côté ensoleillé des vallées. Les troncs pourrissant à l'intérieur des forêts, dans une exposition humide et un sol frais ne fournissent pas la pourriture cherchée. Les arbres ayant cru isolément sur les versants exposés au midi sont donc les mieux conditionnés. Si le Jura est à peu près épuisé pour ce qui concerne ce produit, il est plus que probable, nous le pensons avec M. Huguenin, que dans les Alpes et les Préalpes, où les gros érables isolés et les groupes de hêtres sur le penchant des vallées sont fréquents, il en existe encore de véritables "mines " qui peuvent être mises en exploitation sans frais, mais avec un profit assuré. M. Huguenin-Robert est acheteur de tout bois pourri bien conditionné et il fournira volontiers des indications à ceux qui lui soumettront des échantillons.

Pour faciliter la recherche de ces bois, il eut été utile de connaître le champignon qui est à la base de leur décomposition. Les saprophytes qui agissent sur le bois mort sont cependant si nombreux qu'il n'est pas aisé de se prononcer à la vue de simples échantillons; on peut même admettre l'action combinée de plusieurs d'entre eux. M. A. Mathey, Inspecteur des forêts à Dijon, l'auteur distinguédu Traité d'exploitation commerciale des bois, apprécié très élogieusement dans ce journal, a bien voulu fournir au soussigné quelques indications, qu'il ne sera possible de préciser, qu'en constatant le champignon dans le tronc ou sur l'arbre même où il produit le bois en question. M. Mathey pense que le Polyporus comatus qui attaque les hêtres sur pied, à la suite de blessures graves, peut engendrer des pourritures dans le genre de celles recherchées par les horlogers. De même le Trametes odora produit sur les frênes et les saules une pourriture blanche, semblable à celle des échantillons de M. Huguenin. Il serait très désirable que des observations fussent faites en forêt et publiées pour l'usage des intéressés.

Pour terminer, je crois intéresser le lecteur en donnant quelques indications sur l'emploi technique du bois pourri tel qu'elles m'ont été obligeamment communiquées par M. Ariste Dubois, professeur au Technicum (Ecole d'horlogerie, de mécanique et d'électrotechnique) du Locle.

Si, autrefois, lorsque l'horlogerie était exclusivement une indu strie domestique, le bois pourri avait sa place sur chaque établi,

aujourd'hui il a été détrôné par les moyens mécaniques et perfectionnés des grandes fabriques, qui lui ont substitué principalement la benzine. Le polissage est appliqué a presque toutes les pièces d'acier de la montre, dont quelques-unes sont polies sur les côtés, les angles et à plat, tandis que d'autres sont polies sur angles seulement, ou sur les moulures. Dans la fabrication de débris, c'est-à-dire des vis minuscules qui trouvent emploi dans le mouvement, le polissage joue un grand rôle. Dans cette partie cependant, entièrement dévolue aux femmes qui se nomment "débriseuses", les prix sont tombés si bas, que les ouvrières ont été obligées de substituer au bois pourri la tourbe, malgré sa qualité beaucoup moindre. Les faiseurs de pivots et d'échappements, pièces maîtresses du mouvement, où le polissage est de première importance, utilisent encore le bois pourri. Il trouve son emploi également dans la fabrication des fins outils d'horlogerie, notamment pour le polissage des brunissoirs des graveurs. L'horlogerie de grande précision, qui restera longtemps encore l'apanage de quelques spécialistes-artistes, travaillant à domicile ou dans de petits ateliers, aura toujours emploi de bois pourri, dont les qualités sont supérieures à tous ses succédannés, telle que la moëlle de sureau et la benzine.

Puissent ces quelques renseignements susciter aux habiles horlogers qui en ont l'emploi de sérieux fournisseurs de bois pourri — je songe aux nombreuses personnes occupés en forêt, gardes, bûcherons, ramasseurs de baies, etc. — et apporter ainsi un légitime avantage aux uns et aux autres.

A. Pillichody.



Affaires de la Société.

Réunion de la Société suisse des Forestiers. Excursion du 1er août.

Pour rassurer ceux des membres de la société qui craignent que la course aux Rochers de Naye et à la Joux Verte ne soit très fatigante, voici l'horaire présumé, établi en tenant compte des arrêts et de la lenteur de marche d'une longue colonne.